



COOPERATION OHADA - BANQUE MONDIALE
OHADA - WORLD BANK COOPERATION
Projet d'Amélioration du Climat des Investissements
(PACI)



SECRETARIAT PERMANENT

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET POUR SELECTION D'UN CABINET DE COMMUNICATION POUR L'APPUI A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'OHADA - 2020 -2025

N° de référence : CM-OHADA-96353-CS-QCBS

Projet d'Amélioration du Climat des Investissements au sein de l'espace OHADA (PACI)

Services de Consultant : ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'OHADA -2020 -

N° de Don : IDA D3340

N° d'identification du projet : P 126663

La présente sollicitation à manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié au portail électronique de Development Business Online du 03 décembre 2018.

1. L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour « **l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication de l'OHADA pour la période 2020-2025** ».
2. L'objectif général de la mission est d'élaborer et accompagner l'OHADA à une stratégie de communication qui réponde à deux objectifs majeurs, à savoir.
 - promouvoir l'OHADA auprès des acteurs économiques africains du secteur formel et informel, et valoriser l'attractivité économique des pays membres de l'OHADA auprès des investisseurs locaux et internationaux ;
 - améliorer la visibilité de l'Organisation auprès des populations et des Gouvernements, tant des Etats membres que des Etats tiers, en mettant en exergue l'originalité et l'attractivité économique du système juridique OHADA.
3. Le Projet d'Amélioration du Climat des Investissements au sein de l'espace OHADA invite les firmes de consultants (Consultants) éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (documentation, références des prestations similaires avec intitulé du projet, l'année de la prestation, le coût et le bailleur de fonds, expérience pertinente dans des missions comparables, une équipe pluridisciplinaire spécialisée en Droit en droit des affaires, en droit international et droit de l'intégration et en droit processuel, etc.....).

NB : Les cabinets ne doivent pas fournir les CV des experts à ce stade de la procédure.

4. Les critères exigés pour être retenu sur la liste restreinte se présentent comme suit :

Le Consultant doit être spécialisé dans la communication, avec une expérience avérée en matière de communication et marketing institutionnel. Il doit :

- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins dix (10) ans, dans la communication le marketing institutionnel des organisations et
- Justifier d'une expérience spécifique dans l'accompagnement d'organisations similaires à l'OHADA

Les Consultants intéressés par la mission peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « **Règlement applicables aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement, juillet 2016, Mise à jour novembre 2017 et août 2018 de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des Marchés »)** (« Directives de Consultants »), exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et du paragraphe 3.32 du même Règlement en matière de Fraude et de Corruption.
6. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'appel à manifestations d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFCQ) telle que décrite dans le paragraphe 7.3 du **Règlement de passation des Marchés**.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 9h00 à 15h30 heures locales.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique ou déposées physiquement au plus tard le **15 mai 2020 à 14H00** (heures de Yaoundé, République du Cameroun) avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET POUR SELECTION D'UN CABINET DE COMMUNICATION POUR L'APPUI A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'OHDA - 2020 -2025

A l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Permanent de l'OHADA
Immeuble OHADA, quartier Hippodrome,
Angle Avenues Winston-Churchill & Charles-de-Gaulle, face MINREX
B.P 10071 Yaoundé (République du Cameroun)
Téléphone : + 237 222 21 09 05; Télécopie (Fax): + 237 222 21 67 45
E-mail : strategie.communication@ohada.org

Yaoundé, le 14 avril 2020

Le Secrétaire Permanent

Pr. Emmanuel Sidibi DARANKOUN